

**Centre de coopération
internationale en santé et
développement inc. (CCISD)**

États financiers
Au 31 mars 2022

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **CENTRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE EN SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT INC. (CCISD)** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹
Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 20 juin 2022

¹ FCPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119066

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

PRODUITS

Programme international		
Affaires mondiales Canada (AMC)	13 585 511 \$	10 704 140 \$
Autres bailleurs de fonds	3 835 215	1 426 842
Services professionnels	39 347	8 530
Intérêts	41 135	50 519
Variation de la juste valeur des placements	2 273	7 607
Autres	14 796	27 428
	17 518 277	12 225 066

CHARGES

Programme international	15 663 581	10 864 401
Fonctionnement	1 515 427	1 695 178
Gain de change réalisé	(78 660)	(7 741)
Perte (gain) de change non réalisée	54 713	(10 053)
Amortissement des immobilisations corporelles	23 534	22 072
	17 178 595	12 563 857

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES
CHARGES AVANT AIDE GOUVERNEMENTALE

339 682 (338 791)

AIDE GOUVERNEMENTALE (note 13)

178 649 427 030

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

518 331 \$ 88 239 \$

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

	Grevé d'affectations internes		Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Total	Total
	Affecté au fonds de prévoyance (note 9)	Affecté à des projets spéciaux (note 9)				
SOLDE , début de l'exercice	1 000 000 \$	500 000 \$	39 726 \$	685 864 \$	2 225 590 \$	2 137 351 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(23 534)	541 865	518 331	88 239
Investissement en immobilisations corporelles	-	-	12 665	(12 665)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	1 000 000 \$	500 000 \$	28 857 \$	1 215 064 \$	2 743 921 \$	2 225 590 \$

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

BILAN

Au 31 mars

2022

2021

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	747 704 \$	1 214 223 \$
Encaisse, 0,45 % et 0,7 %	8 921 511	7 668 854
Créances (note 3)	98 216	79 196
Avances aux projets à recevoir des bailleurs de fonds	3 808 451	34 411
Frais payés d'avance	92 209	75 459
Placements échéant au cours du prochain exercice (note 4)	-	109 356

	13 668 091	9 181 499
--	-------------------	-----------

PLACEMENTS (note 4)

	295 283	285 193
--	----------------	---------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

	28 857	39 726
--	---------------	--------

	13 992 231 \$	9 506 418 \$
--	----------------------	--------------

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)	1 280 247 \$	888 129 \$
Produits reportés (note 8)	9 968 063	6 392 699

	11 248 310	7 280 828
--	-------------------	-----------

ACTIF NET

Grevé d'affectations internes	1 500 000	1 500 000
Investi en immobilisations corporelles	28 857	39 726
Non affecté	1 215 064	685 864

	2 743 921	2 225 590
--	------------------	-----------

	13 992 231 \$	9 506 418 \$
--	----------------------	--------------

ÉVENTUALITÉS (note 10)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	518 331 \$	88 239 \$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	23 534	22 072
	541 865	110 311
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	157 672	140 845
	699 537	251 156

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation nette des placements	99 266	1 489 439
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 665)	(15 581)
	86 601	1 473 858

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

786 138 1 725 014

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
début de l'exercice

8 883 077 7 158 063

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
fin de l'exercice

9 669 215 \$ 8 883 077 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent
des éléments suivants :

Encaisse	747 704 \$	1 214 223 \$
Encaisse, 0,45 % et 0,7 %	8 921 511	7 668 854
	9 669 215 \$	8 883 077 \$

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, s'occupe de promouvoir et d'appuyer les réformes du secteur de la santé dans des pays en voie de développement en facilitant un accès plus équitable aux services de base. Il assure la durabilité, l'efficacité et l'efficience des actions entreprises et vise la poursuite autonome et autosuffisante des projets mis en oeuvre. Celui-ci oeuvre sous la dénomination sociale « Santé Monde ».

Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Opérations avec des consortiums

Au cours de l'exercice, l'Organisme détenait des participations dans des consortiums non constitués en société par actions. La participation de l'Organisme dans ces consortiums est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

En vertu de certains accords conclus avec les bailleurs de fonds, les intérêts générés par ces contributions doivent être utilisés pour les fins du projet et les intérêts qui n'auront pu être dépensés ou justifiés doivent être retournés à ces bailleurs. Ces intérêts sont comptabilisés comme produits reportés et transférés dans les revenus reportés du projet au moment où ils sont réinvestis dans un projet distinct. Tout autre revenu d'intérêts est inclus à la rubrique « Intérêts ».

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les éléments d'actif et de passif non monétaires au taux de change historique et les postes de l'état des résultats au taux de change moyen mensuel. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

Subventions

Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées dans les autres produits.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, composés d'actions cotées qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Avances aux projets à recevoir des bailleurs de fonds

Les frais payés d'avance relatifs aux projets ont été versés afin de permettre la réalisation des projets dans les pays d'intervention. Les autres frais payés d'avance incluent des déboursés de nature administrative.

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Améliorations locatives	5 ans
Équipement audiovisuel, appareil et outillage	8 ans
Équipement informatique	2 ans
Logiciels	1 an
Mobilier et agencements	5 ans

Les immobilisations corporelles achetées dans le cadre des projets internationaux sont imputées aux résultats car l'Organisme n'en conserve pas la propriété.

Produits reportés

Les contributions des bailleurs, dont les charges relatives aux projets correspondants ne sont pas engagées, sont comptabilisées comme produits reportés et transférées aux résultats de l'exercice au cours duquel ces charges sont engagées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2022	2021
Comptes clients	75 108 \$	69 872 \$
Taxes à la consommation	23 108	9 324
	98 216 \$	79 196 \$

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

4. PLACEMENTS

	2022	2021
Épargne à terme, échéant en décembre 2023	272 784 \$	374 323 \$
Actions de sociétés cotées en Bourse	22 499	20 226
	295 283	394 549
Portion échue au cours de l'exercice	-	109 356
	295 283 \$	285 193 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022	2021		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	33 564 \$	31 463 \$	2 101 \$	3 607 \$
Équipement audiovisuel, appareil et outillage	42 951	31 371	11 580	15 699
Équipement informatique	97 918	86 629	11 289	14 298
Logiciels	76 704	76 370	334	263
Mobilier et agencements	71 233	67 680	3 553	5 859
	322 370 \$	293 513 \$	28 857 \$	39 726 \$

6. FACILITÉS DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 350 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,5 %, garantie par l'universalité des créances ainsi que d'un dépôt à terme, d'un montant de 250 000 \$, renouvelable en septembre 2022.

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Comptes fournisseurs	272 518 \$	68 032 \$
Salaires, retenues à la source et vacances	775 696	672 357
Sommes dues aux partenaires de projets	232 033	147 740
	1 280 247 \$	888 129 \$

8. PRODUITS REPORTÉS

	2022	2021
SOLDE , début de l'exercice	6 392 699 \$	7 504 466 \$
Montants comptabilisés à titre de contributions de l'exercice	(17 328 165)	(12 019 578)
Montants reçus des bailleurs de fonds au cours de l'exercice	18 739 071	11 298 822
Montants à recevoir des bailleurs de fonds	3 774 039	-
Quote-part des contributions appartenant aux partenaires	(1 609 581)	(391 011)
SOLDE , fin de l'exercice	9 968 063 \$	6 392 699 \$

9. AFFECTATIONS INTERNES

Le conseil d'administration approuve par résolution des affectations internes au fonds de prévoyance ou à des projets spéciaux. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. ÉVENTUALITÉS

Conformément aux termes de l'accord de contribution standard d'Affaires mondiales Canada pour les projets financés par ce dernier, en cas de manquement de l'Organisme aux engagements prévus dans un tel accord de contribution, Affaires mondiales Canada se réserve le droit, si le manquement n'est pas corrigé, de réduire la contribution financière accordée à l'Organisme, de résilier l'accord et d'annuler toute obligation financière ou d'exiger le remboursement des montants versés.

Également, l'Organisme a conclu des accords de contributions avec certains bailleurs de fonds en vertu desquels elle doit retourner à ces bailleurs toute somme fournie par ces derniers qui n'aura pas été dépensée ou justifiée d'après les modalités des programmes acceptés par les bailleurs. Aucune provision n'a été comptabilisée à l'égard des sommes qui pourraient être déboursées.

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

11. ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉ

Santé de base pour les communautés (SBC) est une oeuvre de bienfaisance contrôlée par l'Organisme visant la création, l'implantation et l'expansion de soins de santé primaires, durables, voulus et gérés par les communautés en appuyant des centres de santé (communautaires ou publics) dans les pays en voie de développement afin que ces centres puissent offrir des soins de santé de base durables au meilleur rapport coût-qualité et répondant aux principes d'accès pour tous.

SBC et l'Organisme suivent les mêmes méthodes comptables. Les états financiers de SBC au 31 mars 2022 se résument comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Bilan		
Actif net	1 270 \$	10 103 \$
Résultat		
Produits	23 932 \$	1 397 \$
Charges	32 765 \$	73 \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Dans le cours normal des activités, l'Organisme doit gérer plusieurs devises différentes. La variation du taux de change peut générer des gains ou des pertes de change. Les gains ou les pertes de change sont établis en comparant la valeur comptable de l'encaisse de l'Organisme dans ses comptes bancaires à l'étranger avec sa valeur selon le taux de change établi par la Banque du Canada au 31 mars 2022. Les gains et les pertes de change sont intégrés à l'état des résultats.

Au 31 mars 2022, l'actif net libellé en dollars américains, en francs CFA, en gourdes haïtiennes, en naïras nigériens et en francs congolais converti en dollars canadiens représente 1 456 250 \$ (2021 - 633 803 \$).

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances et des avances de fonds aux projets à recevoir des bailleurs de fonds.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent en majorité d'organismes et de sociétés gouvernementaux.

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

13. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire majeure qui continue d'avoir des conséquences sur l'économie. Au 31 mars 2022, cette pandémie n'a pas eu de conséquences financières majeures négatives sur les activités de l'Organisme. La durée et l'impact de la pandémie ne peuvent être déterminés pour l'instant. Il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.

L'Organisme a comptabilisé un montant totalisant 605 679 \$ en 2021 et 2022 à titre de produit de subventions dans le cadre des programmes Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL). Ces subventions se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.